ACPUM
Association des cadres et professionnels de l'Université de Montréal

15 septembre 2020

RAPPORT DU COMITÉ D'ÉLECTION

CANDIDATURES AUX POSTES D'ADMINISTRATRICES OU D'ADMINISTRATEURS

Après réception et vérification des candidatures reçues pour les postes d'administratrices ou d'administrateurs, les membres du comité d'élection ont le plaisir de vous faire connaître le résultat de leurs démarches.

Secteur A
Le Secteur A comprend les facultés, départements, écoles et centres ou groupes de recherche qui sont des composantes de l'Université de Montréal.

Trois postes à pourvoir d'un mandat de deux ans.

Deux candidatures valides reçues :

- Dubuc, Sylvie — FAS – Centre de langues — Consultez la présentation
- Trudeau, Martin — Médecine – Direction — Consultez la présentation

Les candidatures pour le poste à pourvoir seront reçues séance tenante lors de l'Assemblée.
En cas de pluralité de candidatures, il y aura élection pour ce poste.

Secteur B
Le Secteur B comprend tous les services, les unités autonomes et le rectorat.

Trois postes à pourvoir d'un mandat de deux ans.

Deux candidatures valides reçues :

- Parent, Nathalie — Direction de la formation continue — Consultez la présentation
- Wazzan, Ayman — Direction des immeubles — Consultez la présentation

Les candidatures pour le poste à pourvoir seront reçues séance tenante lors de l'Assemblée.
En cas de pluralité de candidatures, il y aura élection pour ce poste.

Secteur C
Le Secteur C comprend l'ensemble des membres sans distinction de secteur**.**

Trois postes à pourvoir d'un mandat d'un an.

Les candidatures pour le Secteur C seront reçues séance tenante lors de l'Assemblée générale annuelle virtuelle qui aura lieu le mardi 22 septembre, à 11 h, par le biais de Zoom.

En cas de pluralité de candidatures, il y aura élection dans ce secteur.

Martin Caillé
Responsable du Comité d'élection
ACPUM